C.P.N.E COMMISSIONS PARITAIRES NATIONALES DE L'EMPLOI CONJOINTES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Installateur de stores et volets

Numéro du CQP :	113-2019 03 21	
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2029	
Créé par les CPNE du :	21 mars 2019	
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex	
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr	
Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	Groupement ACTIBAIE 10 rue du Débarcadère 75017 Paris	Samia MESSACI 01 40 55 13 08 messacis@groupemetallerie.fr
Secteur d'activité	BATIMENT	
Description de l'emploi :	Le métier visé est celui d'installateur de stores et volets. Les appellations du métier les plus fréquemment utilisées sont : poseur, technicien-installateur. Sous les directives de sa hiérarchie ou du donneur d'ordre, l'installateur de stores et volets réalise des opérations d'installation de stores et volets dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation. Il intervient sur différents types de bâtiments (résidentiels, lieux de travail et établissements recevant du public) en neuf ou en rénovation. Il assume aussi l'entretien et la maintenance de ces équipements. Il doit faire preuve, sur le chantier, d'initiative et de réactivité.	
Classement CCN :	Niveau III Position I – CCN Ouvriers du Bâtiment	
Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences	
Date d'échéance répertoire :		Non concerné

CQP N° 113-2019 03 21 - Installateur de stores et volets

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation de stores et volets		
Préparation et contrôle amont de l'intervention	Préparer l'installation sur le plan matériel, logistique et sécuritaire à partir d'un dossier de pose préparé par la hiérarchie, afin de garantir le bon déroulement de l'installation.	
	Vérifier la faisabilité technique de l'intervention par rapport au plan d'installation préparé par le responsable hiérarchique, afin de garantir l'installation dans les conditions attendues de sécurité, de délai et de qualité.	
	Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir sa réalisation dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.	
Implantation et sécurisation de l'intervention	Sécuriser l'intervention en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) si nécessaires et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés selon les règles de santé et sécurité afin de réduire tout risque d'accident.	
	Approvisionner la zone de travail avec le matériel et les produits à installer en s'assurant de respecter les règles de sécurité concernant le port de charges lourdes et les règles de circulation, afin de garantir l'intégrité du matériel à installer et de l'environnement de travail.	
Bloc 2 : Réaliser son intervention d'installation de stores et volets		
Préparation de l'environnement de pose	Démonter le produit présent en suivant toutes les étapes et les règles de sécurité, afin de permettre l'installation du nouveau produit.	
	Réceptionner le support de la nouvelle installation en l'adaptant dans la limite de ses compétences, afin de répondre à des critères esthétiques et/ou techniques.	
Pose des stores et volets	Installer le produit en repérant et en positionnant les perçages et fixations correspondants, afin de répondre aux exigences fabricants et aux contraintes de l'environnement.	
	Procéder à la mise en service du produit installé en s'assurant de respecter les règles de sécurité et les exigences fabricants, afin de régler et finaliser l'installation.	
Clôture de l'intervention	Procéder aux contrôles et essais de l'ensemble des fonctions en s'assurant de répondre aux exigences de la fiche de pose et à la personnalisation client, afin de valider la conformité du produit installé.	
	Remplir les documents de clôture d'intervention (PV de réception ou rapport d'exécution) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et solder le chantier vis-à-vis du client.	
	Nettoyer le chantier notamment les déchets générés par le démontage d'une installation existante, dans le respect des règles environnementales afin de laisser le chantier propre et supprimer les risques de pollution.	

